



Amicale des Anciens du Collège de Zillisheim

5 rue du Séminaire - 68720 ZILLISHEIM

✉ amicale.68720@gmail.com

🌐 www.amicale-college-zillisheim.fr



« Cultiver entre les membres des relations de bonne camaraderie et prouver à l'Établissement dont ils sortent leur attachement et leur sympathie. »

(article 3 des statuts de l'Amicale)

Chères Anciennes, chers Anciens,

Comme chaque année, le Comité de l'Amicale a le plaisir de vous convier à la traditionnelle rencontre des Anciens,

> Dimanche 30 avril 2023 <
à partir de 11 h 00 au Collège de Zillisheim

Après la célébration à la grande chapelle, l'apéritif et un repas convivial pris en commun, nous nous retrouverons à 15 h 00 pour l'assemblée générale statutaire. Un hommage sera rendu à Léonce Pflieger (ancien élève de 1985 à 1994 et président de l'Amicale de 2008 à 2012, décédé le 14 février 2023), la promotion de 2012-2013 mise à l'honneur, le Prix de l'Amicale remis au lauréat de la promotion 2022 et une rétrospective de l'incendie du 21.09.1992 proposée. La journée s'achèvera par une déambulation sur le chemin mémoriel, la traditionnelle photo de groupe et le verre de l'amitié.

Comme toute association, l'Amicale a besoin de cotisations pour vivre, mener à bien ses projets et atteindre ses objectifs. Nous comptons beaucoup sur votre présence, votre engagement et votre participation.

Connectez-vous sur le site www.amicale-college-zillisheim.fr ou scannez les QR CODES correspondant à votre choix :

1 – Adhérer à l'Amicale

(ou renouveler votre adhésion)

cotisation pour les moins de 25 ans : 10 €

cotisation pour les plus de 25 ans : 25 €

👉 bouton « Adhérer » sur le site



2 – Faire un don à l'Amicale

(déductible des impôts)

👉 bouton « Contribuer » sur le site



3 – Participer à la rencontre du 30 avril

** AVEC REPAS : 28 € par personne **

> réservation avant le 12 avril – minuit <

👉 bouton « Participer » sur le site



4 – Participer à la rencontre du 30 avril

** SANS REPAS **

> réservation avant le 27 avril – minuit <

👉 bouton « Participer » sur le site

